



RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 31 MARS 2021

Le 31 mars 2021 à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Marc SCHULLER, Président du S.I.E.P.I.

PRESENTS :

Tous les délégués présents sur la liste sauf :

Excusés :

M. GUTLEBEN Léonard, M. KIBLER Christian, M. FURDERER Fabien, M. SITTLER Jacky remplacé par M. RAFFAINER Philippe, M. KLAR Olivier remplacé par M. WIDMER Jean Pierre, M. BOURINET Jean Marc, M. HEYBERGER Bertrand remplacé par M. TRABER.

Assistaient également :

- M. SICHLER Éric, Directeur du S.I.E.P.I.
- Mme HAGENMULLER Pia, Secrétaire du S.I.E.P.I.
- M. MIESCH Gilles, Directeur du service Technique du S.I.E.P.I.
- M. SUTTER et M. SCHLAEFLI de la Société YGGVAL

Le Quorum étant atteint, le Président constate que le Comité Syndical peut délibérer valablement.

Le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble de l'assemblée, à M. WIDMER Jean-Pierre Maire de Niederentzen, en le remerciant très chaleureusement pour la mise à disposition de la salle pour la réunion, ainsi que M. SUTTER et M. SCHLAEFLI de la Société Yggval pour la présentation du projet du site internet du SIEPI. Le Président informe l'assemblée qu'un point supplémentaire au point N°4 du Programme d'Investissement AEP : autorisation signature de marché à procédure adaptée, est à rajouter à l'ordre du jour.

I. APPROBATION DU P.V. DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le Comité Syndical,

Sur proposition du Président et à **l'unanimité moins 1 abstention :**

APPROUVE le P.V. de la dernière réunion du Comité Syndical du 08 décembre 2020.

Le Président passe en revue les différents points de l'ordre du jour abordés lors de cette réunion.





Il évoque le point N°1, Renforcement du secteur Sud, pour lequel 2 propositions chiffrées parviendront au SIEPI pour la mi-avril à savoir :

- Renforcement de la conduite actuelle entre Biltzheim et Oberentzen
- Vérification de la pression sur le Secteur Sud après augmentation du variateur au siège du SIEPI.

La rénovation du réservoir 3000 est en cours

Concernant le point : Plan de financement du schéma directeur d'assainissement avec Colmar Agglomération, le Président précise qu'une subvention de 70 % est allouée par l'Agence de Bassin, la participation du SIEPI s'élèvera entre 28 000 et 30 000 € H.T.

II. AEP

1) Compte Administratif AEP 2020

Le Président présente et commente le Compte Administratif AEP 2020 qui dégage un excédent global de 1 086 004,27 €

DÉPENSES D'EXPLOITATION :	1 757 555,04 €
RECETTES D'EXPLOITATION :	1 892 950,64 €
EXCEDENT ANTÉRIEUR :	419 000,00 €
<hr/>	
RÉSULTAT EXCÉDENT D'EXPLOITATION :	554 395,60 €
<hr/>	
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :	2 218 848,05 €
RECETTE D'INVESTISSEMENT :	639 030,32 €
EXCEDENT ANTERIEUR :	2 111 426,40 €
<hr/>	
RÉSULTAT EXCEDENT D'INVESTISSEMENT :	531 608,67 €
<hr/>	
RÉSULTAT EXCEDENT GLOBAL :	1 086 004,27 €

Le président quitte la séance pendant le vote.

Le Comité Syndical,
Sous la présidence de M. WERTHE Christian délégué d'OBERENTZEN, doyen d'âge de l'assemblée,

APPROUVE à l'unanimité, le Compte Administratif AEP 2020.





Le Président reprend la parole et remercie l'assemblée pour sa confiance. Il précise que 2020 était une année d'élection, ce compte administratif correspond à la gestion de l'équipe précédente avec un changement au niveau d'une des vice-présidences avec le départ de M. FREUDENREICH Jean-Pierre, dont le fils est aujourd'hui l'un des délégués.

Il remercie les vice-présidents en place ainsi que l'ancien M. FREUDENREICH Jean-Pierre, de même que l'équipe administrative et technique pour le travail fourni pendant l'année, ainsi que la trésorière Mme SCHIEBER et son équipe.

2) Compte de Gestion 2020

Le Comité Syndical,

Après s'être fait présenter le Compte de Gestion 2020, transmis par courriel par Mme la comptable publique, excusée pour la réunion, considérant que les résultats du Compte Administratif et du Compte de Gestion concordent.

Sur proposition du Président et à l'unanimité :

APPROUVE le Compte de Gestion dressé pour l'année 2020, qui n'appelle aucune observation ni réserve de la part de la Comptable Publique, pour le Budget Eau.

3) Affectation des résultats

Le Comité Syndical,

VU les résultats du Compte Administratif du Budget AEP 2020 qui dégage un excédent de fonctionnement de 554 395,60 € et un excédent d'investissement de 531 608,67 €

Sur proposition du Président et à l'unanimité :

DECIDE De maintenir 216 000 € à l'art. 002 en recette de fonctionnement du Budget 2021 ;
D'affecter 338 395,60 € à l'art. 1068 en recette d'investissement du Budget 2021 ;
De reporter l'excédent de 531 608,67 € à l'art. 001 en recette d'investissement du Budget 2021.

AUTORISE le Président à effectuer ces opérations comptables.

4) a) Programme d'investissements 2021

Le Comité Syndical,

VU les propositions budgétaires techniques prévisionnelles AEP pour l'année 2021 pour les comptes d'investissements des chapitres 20 et 21 dont les plus importants sont :

- à l'article 2051, Licences et contrat de maintenance télégestion pour 6 000 €, crédits DICT pour 6 000 € ;
- à l'article 2151, remise à jour réseau ethernet magelis pour 5 000 €, mesure de température regard Obermorschwihr pour 1 500 €, modification automatisme réservoir 3000 pour 8 000 € ;
- à l'article 2155, outillage, électroportatif divers pour 8 000 € ;
- à l'article 2157, racks de rangements + bois + matériel d'agencement pour 5 000 € ;
à l'article 21351, remplacement des 4 châssis vitrés à l'atelier pour 7 500 € ; réfection toiture du bâtiment forage Nord pour 8 000 €, réfection toiture du bâtiment forage Sud pour 20 000 €, sécurisation du regard de comptage Eguisheim pour 5 000 € ;
- à l'article 21531, renouvellement du réseau AEP rue d'Oberhergheim à Niederhergheim et renouvellement complet des branchements pour 240 000 €, renouvellement du réseau AEP rue d'Oberhergheim à Niederhergheim maîtrise d'œuvre pour 7 200 €,





- renouvellement du réseau AEP à Eguisheim rue du Sylvaner sur 70 ml et renouvellement des branchements pour 50 000 €, réparation réseau AEP rue du Cimetière à Niederhergheim pour 10 000 €, bouclage du réseau AEP sur 650 ml de la ZA à Niederentzen jusqu'au lot « Les Lilas » à Oberentzen + reprise branchements pour 200 000 €, remplacement de pompes de forage si nécessaire pour 25 000 €, fournitures diverses réseau AEP pour 250 000 €, terrassement ponctuel pour 90 000 €, terrassement par aspiration pour 50 000 €, branchements neufs en lotissement pour 75 000 €, mises à niveau lors des travaux de voirie pour 20 000 €, travaux de branchements sous-traités pour 50 000 €, avenant rue Principale Obermorschwihr pour 7 500 €, rénovation des 2 cuves réservoir principal pour 305 000 € ;
- à l'article 21561, compteurs radio à Niederhergheim et Hattstatt pour 92 000 €, remplacement des compteurs sous traités à Niederhergheim pour 25 000 €, remplacement des compteurs sous traités à Hattstatt pour 25 000 €, compteurs pour travaux neufs et remplacements pour 20 000 €, compteurs principaux + débitmètres pour 15 000 € ;
- à l'article 2183, matériel informatique pour 8 000 € ;
- à l'article 2184, armoires de classement pour 3 000 € ;
- à l'article 232, diagnostic du réseau AEP (étude + levés topographiques) pour 100 000 € ;

Sur proposition du Président et à l'unanimité :

DECIDE d'approuver le programme d'investissement 2021 AEP ;

CONSTATE que les crédits nécessaires sont prévus au Budget AEP 2021 ;

AUTORISE le Président à signer tout document y afférent et à payer les factures y relatives.

b) Marché à Procédure Adaptée : Travaux rue d'Oberhergheim à NIEDERHERGHEIM

Le Comité Syndical,

VU les travaux de renouvellement d'une section de la conduite d'eau rue d'Oberhergheim à NIEDERHERGHEIM ;

VU la consultation de marché à procédure adaptée confiée au Bureau d'Etude COCYCLIQUE ;

VU les différentes offres et un 2^{ème} tour de négociation ;

VU que l'Entreprise SOGEA de RICHWILLER, est l'entreprise la mieux-disante au 2^{ème} tour des négociations ;

VU le montant du marché des travaux s'élevant à 193 815,30 € H.T.

Sur proposition du Président et à l'unanimité :

ATTRIBUE le marché à l'Entreprise SOGEA de RICHWILLER ;

AUTORISE le Président à signer le marché d'un montant de 193 815,30 € H.T. et tout document y afférent.

5) Tarif de l'eau

Le Comité Syndical,

VU la dernière révision du tarif eau potable datant de mars 2019 ;

VU la charge d'exploitation relativement importante et des résultats du Compte Administratif semblant bons à cause des reports de crédits et du prêt contracté en 2019 ;

VU la nécessité d'une nouvelle hausse pour équilibrer le Budget AEP 2021 et en prévision des futurs investissements ;





VU la volonté d'harmoniser le prix de l'eau des communes de la Plaine et des communes du Vignoble sur une échéance de 3 ans ;

Sur proposition du Président et à l'unanimité moins 1 voix contre :

DECIDE de fixer le tarif du m3 eau à 1,20 € H.T. /m3 pour les communes de la plaine et pour Eguisheim au lieu de 1,10 € H.T., soit une hausse de 0,10 € H.T. ;

PRECISE que les nouveaux tarifs seront appliqués sur les consommations d'eau enregistrées à partir du 1^{er} Semestre 2021, et seront répercutés sur les factures d'eau calculées à compter de la facturation du 2^{ème} Semestre 2021.

Que le Directeur mène une étude sur les tarifs appliqués dans les secteurs voisins.

6) Budget Primitif 2021

*Budget Principal AEP 2021

Le Comité Syndical,

Sur proposition du Président et à l'unanimité :

APPROUVE le Budget AEP 2021 équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

PRECISE que 2 emprunts se terminent en 2021, un en 2022, un en 2025 et le dernier en 2039.

	DÉPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	2 069 000 €	2 069 000 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	2 799 000 €	2 799 000 €
	4 868 000 €	4 868 000 €

7) Motion Stocamine

Le Comité Syndical,

VU la Motion Stocamine prise en mars 2019 contre la décision de Monsieur le Ministre François de RUGY actant l'enfouissement définitif des déchets ultimes de STOCAMINE ;

VU le dossier sensible qui ne peut laisser indifférent étant donné les conséquences d'une pollution de la nappe phréatique à grande échelle qui peut en découler à plus ou moins court terme ;

VU le courrier de la commune d'Eguisheim arrivé dans les services du SIEPI le 22 février 2021 et qui propose une fois encore d'évoquer ce sujet sensible ;

VU le texte rédigé par le Directeur Éric SICHLER et lu à l'assemblée par le Président :

Motion de soutien pour le déstockage intégral des déchets ultimes de STOCAMINE

Par arrêté préfectoral du 3 février 1997, le Préfet du Haut-Rhin a autorisé la société Stocamine à exploiter un centre de stockage de déchets industriels ultimes sur le site de la mine Joseph ELSE situé sur le ban de la Commune de Wittelsheim, dans le Haut-Rhin.





Ainsi, entre 1998 et 2002, 44 000 tonnes de déchets ultimes (essentiellement des résidus d'épuration des fumées d'incinération d'ordures ménagères et de déchets industriels, des déchets arséniés, de l'amiante ou encore des sels de traitement, y compris cyanurés et du mercure...) ont été stockées à 550 mètres de profondeur dans des galeries de sel gemme spécialement creusées pour les accueillir.

Suite à un incendie en septembre 2002, déclaré au fond de la mine, l'activité de stockage a été arrêtée définitivement et Stocamine a été condamnée pour le non-respect du cahier des charges, en raison de la présence de déchets non autorisés.

Par arrêté préfectoral en date du 23 mars 2017, le Préfet du Haut-Rhin a acté l'autorisation de prolongation pour une durée illimitée du stockage souterrain en couches géologiques profondes de produits dangereux non radioactifs dans le sous-sol de la commune de Wittelsheim. Suite au rejet du recours gracieux de la Commune de Wittelsheim contre cet arrêté préfectoral, la Ville a déposé un recours de plein contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg afin d'obtenir l'annulation de ce dernier. Le Conseil Départemental du Haut-Rhin et la Région Grand Est se sont associés au contentieux, actuellement encore en cours.

Par la suite, le Ministre de la Transition Écologique et Solidaire François de RUGY a pris la décision le lundi 21 janvier 2019 d'enfouir définitivement sur le site de Stocamine à Wittelsheim, 42 000 tonnes de déchets ultimes, soit 95% de déchets stockés initialement, sur proposition des Mines de Potasse d'Alsace, sans prendre en considération les avis contraires des Parlementaires et Maires Alsaciens, des associations environnementales et sans attendre la fin du contentieux engagé.

Le 12 février 2019, une délégation d'Élus Alsaciens a rencontré le Ministre François de RUGY. Lors de cette réunion, ce dernier est revenu sur sa position et a demandé une étude complémentaire sur la faisabilité financière et technique d'un déstockage partiel des déchets, estimant notamment que le confinement des déchets incendiés en 2002 du bloc 15 est inévitable.

Par ailleurs, il faut noter que l'étude d'impact de l'étude environnementale initiale se basait sur des postulats tronqués car seule une quantité infinitésimale de produits a été prélevée. Or, en réalité, l'histoire a démontré en 2002, qu'il existe une grande incertitude et des inexactitudes concernant la nature et les quantités respectives de déchets stockés, ainsi que la répartition exacte des différentes catégories de produits dangereux.

Après s'être déplacée le 5 janvier 2021 sur le site de Stocamine, la Ministre de la Transition Écologique et Solidaire Barbara POMPILI a annoncé le 18 janvier la décision d'enfouir définitivement ces déchets très dangereux en contradiction avec l'avis des Conseillers d'Alsace et une majorité des élus locaux. Cette décision intervient au moment même où l'État a décidé de mettre en place un délit de mise en danger de l'environnement.

Garder ces déchets ultimes enfouis serait une grave erreur car le risque de pollution de la plus grande nappe phréatique d'Europe est réel et affecterait à long terme l'irrigation des terres agricoles, la distribution d'eau potable ainsi que la santé des personnes.

Le principe de précaution inscrit dans la Constitution doit être appliqué et nous avons le devoir de préserver la nappe phréatique pour nos générations futures. C'est pourquoi, nous demandons à sortir ce qui peut l'être encore et confiner au mieux ce qu'il est techniquement impossible de ressortir.

Sur proposition du Président et **à l'unanimité** :

DECIDE d'envoyer la Motion de soutien pour le déstockage intégral des déchets ultimes de Stocamine, même si la décision gouvernementale semble irrévocable, et la lutte semble vaine, au Préfet, à la Mairie de Wittelsheim et au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Et ainsi de faire entendre la voix des élus locaux de notre territoire et de réitérer la ferme opposition des collectivités d'Alsace à cette décision.



**8) Divers**

Aucun point n'a été évoqué

III. ASSAINISSEMENT**1) Compte Administratif Assainissement 2020**

Le Président présente et commente le Compte Administratif Assainissement 2021 qui dégage un excédent global de 1 115 243,63 €

DÉPENSES D'EXPLOITATION :	777 000,01 €
RECETTES D'EXPLOITATION :	986 054,20 €
EXCÉDENT ANTERIEUR :	477 710,20 €

RÉSULTAT EXCÉDENT D'EXPLOITATION :	686 764,39 €
---	---------------------

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :	643 149,42 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT :	488 548,64 €
EXCÉDENT ANTERIEUR :	583 080,02 €

RÉSULTAT EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT :	428 479,24 €
---	---------------------

RÉSULTAT EXCÉDENT GLOBAL :	1 115 243,63 €
-----------------------------------	-----------------------

Le président quitte la séance pendant le vote.

Le Comité Syndical,

Sous la présidence de M. WERTHE Christian délégué d'OBERENTZEN, doyen d'âge de l'assemblée,

APPROUVE à l'unanimité, le Compte Administratif Assainissement 2020.

2) Compte de Gestion 2020

Le Comité Syndical,

Après s'être fait présenter le Compte de Gestion 2020, transmis par courriel par Mme la comptable publique, excusée pour la réunion, considérant que les résultats du Compte Administratif et du Compte de Gestion concordent.

Sur proposition du Président et à l'unanimité :

APPROUVE les Comptes de Gestion dressés pour l'année 2020, qui n'appellent aucune observation ni réserve de la part de la Comptable Publique, pour le Budget Assainissement.





3) Affectation des résultats

Le Comité Syndical,

VU les résultats du Compte Administratif du Budget Assainissement 2020 qui dégage un excédent de fonctionnement de 686 764,39 € et un excédent d'investissement de 428 479,24 € ;

Sur proposition du Président et à l'unanimité :

DECIDE De maintenir 435 000 € à l'art. 002 en recette de fonctionnement du Budget 2021 ;
D'affecter 251 764,39 € à l'art. 1068 en recette d'investissement du Budget 2021 ;
De reporter l'excédent de 428 479,24 € à l'art. 001 en recette d'investissement du Budget 2021.

AUTORISE le Président à effectuer ces opérations comptables.

4) Programme d'Investissements 2021

Le Comité Syndical,

VU les propositions budgétaires techniques prévisionnelles Assainissement pour l'année 2021 pour les comptes d'investissements des chapitres 20 et 21 dont les plus importants sont :

- A l'article 232, diagnostic du réseau assainissement (études + levés topographiques) pour 100 000 € ;
- à l'article 2151, mise aux normes électriques pour 10 000 € ; remplacement du transformateur au pylône station principale à Andolsheim pour 35 000 € ;
- à l'article 2155, obturateurs pour 4 000 € ;
- à l'article 2157, fournitures (barres de guidages, pieds d'assises, chaînes, tuyaux,...) pour 15 000 € ;
- à l'article 21351, aménagement et sécurisation de la station de Logelheim III pour 10 000 €, installation de grilles anti-chutes dans une partie des stations de relevage pour 20 000 € ; remplacement de trappes d'accès aux stations pour 35 000 € ; remplacement des pompes et de l'ensemble des équipements hydrauliques station de Logelheim III pour 30 000 € ;
- à l'article 21532, rénovation de branchements, si nécessaire pour 30 000 €, remplacement de tampons fin de campagne pour 10 000 €, pose d'un regard pour by-passer avant station Logelheim III pour 15 000 €, remplacement de tampons (environ 30) pour 25 000 €, mises à niveau des regards de syphon à Horbourg-Wihr pour 15 000 €, étude pour le renouvellement du collecteur route de Bâle à Ste Croix en Plaine pour 20 000 €, renouvellement du collecteur route de Bâle à Ste Croix en Plaine pour 600 000 €, dévoiement à Horbourg-Wihr pour 70 000 €, mises à niveau lors des travaux de voirie pour 20 000 €, travaux d'assainissement (branchements) pour 100 000 €.
- à l'article 21562, remplacement de pompes pour 35 000 € ;

Sur proposition du Président et à l'unanimité :

DECIDE d'approuver le programme d'investissement Assainissement 2021 ;

CONSTATE que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Assainissement 2021 ;

AUTORISE le Président à signer tout document y afférant et à payer les factures y relatives.



**5) Rénovation de la conduite intercommunale route de Bâle à Ste CROIX EN PLAINE**

Le Comité Syndical,

VU la nécessité de rénover la conduite d'assainissement intercommunale route de Bâle à Ste CROIX EN PLAINE suite aux problèmes rencontrés ces deux dernières années ;
VU le montant estimé à environ 600 000 € H.T. ;
VU les consultations en cours des maîtres d'œuvre ;

Sur proposition du Président et à **l'unanimité** :

AUTORISE le Président à effectuer les démarches nécessaires à la rénovation de la conduite d'assainissement intercommunale route de Bâle à Ste CROIX EN PLAINE pour un montant estimé à environ 600 000 € H.T. et à signer les marchés y afférents.

6) Budget Primitif 2021***Budget Assainissement 2021**

Le Comité Syndical,

Sur proposition du Président et à **l'unanimité** :

APPROUVE le Budget Assainissement 2021 équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	1 351 000 €	1 351 000 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 396 000 €	1 396 000 €
	<hr/>	<hr/>
	2 747 000 €	2 747 000 €

7) Divers

Le Président fait le compte-rendu de la dernière réunion du SITEUCE du 26/03/2021.

Etaient à l'ordre du jour : Le rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service 2020, la proposition de travaux 2021, l'attribution de délégation du Service Public dont la durée de 5 ans a échu le 31/12/2020. Le SITEUCE a obtenu l'autorisation de prolongation du Service Public de 6 mois. Colmar Agglomération était titulaire du Service Public, mais suite à une consultation VEOLIA a remporté le marché sur SUEZ.

Les prévisions budgétaires pour 2021 laissent apparaître une contribution à la charge du SIEPI de 158 953,86 € TTC.

Le Comité Syndical,

VU le compte rendu fait par le Président ;

Sur proposition du Président et à **l'unanimité** :

PREND ACTE du dernier compte rendu du SITEUCE du 26/03/2021 ;

AUTORISE le Président à payer la somme de 158 953,86 € TTC au SITEUCE sur l'exercice 2021 et qui est prévue au BP 2021 à l'article 6378.





IV. ADMINISTRATION, FINANCES ET PERSONNEL

1) Convention partenariat SIG avec la Com-Com du Pays Rhin-Brisach

Le Comité Syndical,

VU la convention partenariat SIG avec la Com-Com du Pays Rhin-Brisach ;
VU le nombre de parts du SIEPI : 4 parts sur 55 parts ;
VU la participation du SIEPI qui s'élève à 1 740,38 € H.T. pour l'exercice 2020 ;

Sur proposition du Président et **à l'unanimité** :

AUTORISE le Président à signer la convention partenariat SIG avec la Com-Com du Pays Rhin-Brisach et à payer la somme de 1 740,38 € H.T. pour l'exercice 2020

2) Embauche de deux jeunes pour l'été 2021

Le Comité Syndical,

VU les besoins du service lors des congés d'été des employés du Syndicat ;

Sur proposition du Président et **à l'unanimité** :

DECIDE de reconduire l'embauche de deux jeunes durant les congés d'été : Un au mois de juillet et un au mois d'août, rémunérés conformément aux indices en vigueur ;

AUTORISE le Président à entreprendre les démarches en ce sens.

PRECISE que les crédits sont prévus au Budget 2021.

3) Présentation du site internet du Syndicat

M. SUTTER et M. SCHAEFLI de la Société YGGVAL, ont fait la présentation du site internet du SIEPI.

Il détaille les différents points présents sur le site :

- Présentation du SIEPI,
- Description et mission du SIEPI,
- Illustrations des équipements : réservoirs, stations de relevage,
- Historique du SIEPI,
- Possibilité de télécharger les différents formulaires,
- Mise à disposition des documents administratifs (délibérations),
- Onglet avec possibilité de déposer l'index de relevé du compteur

Suite à cette présentation les délégués suggèrent de rajouter des éléments tels que : Numéro de téléphone en évidence sur la page d'accueil, un onglet « Foire aux questions » et des réponses aux questions les plus récurrentes, des illustrations, des couleurs pour le rendre plus attractif, ...

4) Divers

Aucun point n'a été abordé





L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance.
Délibéré en séance, les jours et an susdits.
Fin de la séance à 21 H 00

Niederhergheim, le 09/04/2021
Le Président

J.-M. SCHULLER

